
Forts de colline du Rajasthan (Inde) No 247rev

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie
Forts de colline du Rajasthan

Lieu

District de Chittorgarh, ville de Chittorgarh ; district de Rajsamand, ville de Kumbhalgarh ; district de Sawai Madhopur, ville de Sawai Madhopur ; district de Jhalawar, ville de Jhalawar ; district de Jaipur, ville de Jaipur ; district de Jaisalmer, ville de Jaisalmer, État du Rajasthan
Inde

Brève description

Dans l'État du Rajasthan, six grands et majestueux forts de colline ont été choisis pour illustrer les centres fortifiés et sophistiqués du pouvoir des États princiers rajput qui se sont épanouis entre le XIIIe et le XIXe siècle et leur relative indépendance politique.

Les imposantes fortifications – jusqu'à 20 kilomètres de circonférence – suivent les propriétés défensives naturelles : le contour des collines, la rivière à Gagron, les forêts denses à Ranthambore et le désert à Jaisalmer.

À l'intérieur des murs d'enceinte, l'architecture caractéristique des palais et des autres édifices reflète leur rôle en tant que centre de culture de cour et lieu de patronage des arts et de la musique. Lieux de résidence de la cour et de cantonnement des garnisons, les forts comprenaient des établissements urbains (dont il subsiste quelques exemples) et certains avaient des centres marchands dont l'activité soutenait leur prospérité. La plupart des forts possédaient des temples ou des édifices sacrés, dont certains sont antérieurs aux fortifications et ont survécu aux royaumes rajput. Tous les forts sont équipés d'importantes structures de collecte de l'eau, dont beaucoup sont encore utilisées.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série de six sites.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

13 décembre 2010

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial

1er février 2011

31 janvier 2013

Antécédents

Il s'agit d'une proposition renvoyée à l'État partie (36 COM, 2012).

À sa 36e session (Saint-Pétersbourg, 2012), le Comité du patrimoine mondial a adopté la décision suivante :

Décision 36 COM 8B.22 :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents WHC-12/36.COM/8B et WHC-12/36.COM/INF.8B1,

2. Renvoie la proposition d'inscription des Forts de colline du Rajasthan, Inde, à l'État partie afin qu'il soit en mesure de :

a) proposer une approche plus détaillée de la sélection des éléments pour montrer qu'ils présentent les différentes catégories de l'architecture militaire rajput et l'éventail complet des types physiographiques du terrain du royaume rajput,

b) donner davantage d'informations sur la gestion des cinq composantes sous la direction du Comité consultatif Apex et de l'autorité centrale pour la proposition d'inscription en série ;

3. Recommande que l'État partie demande une mission consultative sur le terrain ou discute d'autres formes de dialogue afin d'encourager le processus en amont qui est essentiel pour cette proposition d'inscription.

Une mission de conseil de l'ICOMOS a visité le Rajasthan du 23 au 26 novembre 2012.

Consultations

L'ICOMOS a consulté son Comité scientifique international sur les fortifications et le patrimoine militaire, ainsi que plusieurs experts indépendants.

Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 23 août au 2 septembre 2011.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

Pour la première proposition d'inscription, l'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie le 9 septembre 2011 pour demander des informations complémentaires concernant la justification de l'approche en série et de la sélection des sites, la justification pour les critères (ii), (iii) et (iv), la définition des délimitations et des zones tampons ainsi que le cadre général de gestion. L'État partie a fourni des informations complémentaires en réponse aux questions soulevées le 24 octobre 2011, qui sont incluses dans les sections concernées ci-après.

Pour la proposition d'inscription révisée, l'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie le 18 février 2013 pour

demander des informations complémentaires concernant le fort de Jaigarh. L'État partie a fourni des informations complémentaires en réponse aux questions soulevées le 28 février 2013, qui sont incluses dans le présent rapport.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

6 mars 2013

2 Le bien

Description

Les forts de colline du Rajasthan sont présentés en tant que proposition d'inscription en série de six sites implantés sur des affleurements rocheux de la chaîne des monts Aravalli dans la partie sud-est du Rajasthan. Ils représentent l'architecture militaire de montagne rajput, qui utilise au maximum les propriétés défensives naturelles du terrain. Les six biens proposés pour inscription partagent des caractéristiques communes : accès par une série de portes, au travers de murs de fortification souvent hauts et massifs, un ensemble palatial central, des temples, des monuments commémoratifs et des réservoirs d'eau construits au sein des délimitations intérieures.

Le bien est composé des éléments suivants :

- Fort de Chittorgarh
- Fort de Kumbhalgarh
- Fort de Ranthambore
- Fort de Gagron
- Fort d'Amber
- Fort de Jaisalmer

Les six sites constitutifs sont décrits successivement ci-après afin de démontrer en quoi chacun d'entre eux contribue à la série dans son ensemble.

- Fort de Chittorgarh

Le fort de Chittorgarh, sur son plateau rocheux isolé s'élevant à 500 pieds au-dessus de la plaine, s'est développé entre les VIII^e et XVI^e siècles. Ses structures défensives témoignent des reconstructions rendues nécessaires par les nombreuses campagnes militaires de ses souverains contre des envahisseurs et l'Empire moghol.

L'ensemble imposant des constructions, qui traduit son rôle de centre du pouvoir, distingue Chittorgarh des autres forts. En tant qu'ancienne capitale du clan Sisodia et l'objet de trois célèbres sièges historiques, le site est fortement imprégné de valeurs associatives le rattachant à l'histoire et au folklore rajput. De plus, la quantité et la variété des témoignages architecturaux anciens (allant du VIII^e au XVI^e siècle) en font un site exceptionnel, comparable à un très petit nombre d'autres forts indiens.

Ses fortifications sont considérées aujourd'hui comme comptant parmi les plus beaux systèmes de défense hindous plus ou moins complets qui subsistent. Les

premiers murs furent construits au XIII^e siècle. Leur construction reflète les idées de Rana Kumbha (1433-1468), souverain du Mewar, qui, avec son artisan Mandan, établit les règles des fortifications rajput.

La montée au fort se fait par sept portes, en partie flanquées par des tours hexagonales ou octogonales et toutes protégées par des murs défensifs. Les portes ont pour nom : Paidal Pol, Bhairon Pol, Hanuman Pol, Ganesh Pol, Jorla Pol, Laxman Pol et Ram Pol, cette dernière étant l'entrée principale du fort.

À l'intérieur des fortifications sont conservés d'importants vestiges de plusieurs palais.

Rana Kumbha Mahal, le palais de Rana Kumbha, fut construit au XV^e siècle et agrandi à plusieurs reprises. Il comprend aujourd'hui le Kanwar Pade Ka Mahal (le palais du prince héritier) et le palais à trois étages plus récent de la poétesse Mira Bai (1498-1546) et le palais de Ratan Singh (1528-31). Les palais de pierre sont ornés de tourelles, de balcons et de vérandas à balustrades.

Patta et Jaimal Havelis, deux des derniers édifices construits au XVI^e siècle, furent édifiés avant que les Sisodia perdent le fort.

Au début du XIX^e siècle, le palais Padmini, baptisé du nom de la femme d'un seigneur du milieu du XIII^e siècle, fut reconstruit. Il surplombe un grand réservoir au centre duquel se dresse un pavillon d'agrément. À la fin du XIX^e siècle, le grand palais Fateh Prakash, également appelé Badal Mahal (1885-1930), fut construit dans le style Mewar/britannique.

Outre l'ensemble palatial implanté sur le terrain le plus élevé et le plus sûr à l'ouest du fort, il y a beaucoup de temples comme ceux de Kumbha Shyam, Mira Bai, Adi Varah et Shringar Chauri.

Bien qu'en majorité les structures de temples représentent la foi hindoue, en particulier le temple Kalikamata (VIII^e siècle), le temple Kshemankari (825-850), le temple Kumbha Shyam (1448) et le temple Adbuthnath (XV^e et XVI^e siècles), le fort contient aussi des temples jaïns, tels que Shringar Chauri (1448) et Sat Bis Devri (milieu du XV^e siècle). De même, les deux tours commémoratives, Kirti Stambh (XIII^e et XIV^e siècles) et Vijay Stambh (1433-1468), sont des monuments jaïns. Elles se distinguent par leur hauteur respective, 24 m et 37 m, qui les rend visibles depuis la plupart des points de l'ensemble fortifié. Enfin, l'enceinte du fort abrite un quartier municipal contemporain d'environ 3 000 habitants, qui est situé près du réservoir Ratan Singh à l'extrémité nord du bien.

Le fort comprend 85 ouvrages hydrauliques anciens, dont une vingtaine fonctionnent encore aujourd'hui, y compris trois réservoirs d'eau datant du VIII^e siècle.

Enfin, l'enceinte du fort abrite un quartier municipal contemporain d'environ 3 000 habitants, qui est situé près du réservoir Ratan Singh à l'extrémité nord du bien.

Le site couvre 305 hectares et possède une zone tampon de 440 hectares

- Fort de Kumbhalgarh

Situé dans le district de Rajsamand, à une altitude de 1 100 m au-dessus du niveau de la mer, le fort de Kumbhalgarh contrôlait la principale frontière entre le Mewar et le Marwar.

Le mur d'enceinte de Kumbhalgarh s'étend sur 20 km de long, faisant de lui le plus long de l'Inde et le troisième plus long du monde.

Sa contribution particulière à la série provient du fait qu'il fut construit en une seule phase (hormis le palais de Fateh Singh ajouté ultérieurement) et qu'il conserve sa cohérence architecturale. Sa conception est attribuée à un architecte dont on connaît le nom – Mandan – qui fut aussi auteur et théoricien à la cour de Rana Kumbha à Chittorgarh.

Comme le fort de Chittorgarh, Kumbhalgarh fut construit par le souverain Rana Kumbha et comprend aussi une série de sept portes, appelées Aret Pol, Halla Pol, Hanuman Pol, Ram Pol, Vijay Pol, Nimboo Pol et Bhairon Pol. Seules six de ces portes sont situées dans les délimitations du bien ; Halla Pol est située dans la zone tampon.

La muraille extérieure du fort de Kumbhalgarh fut édifiée entre 1443 et 1458, sur la base des structures d'un mur préexistant, datant d'avant le XVI^e siècle. Le périmètre complet s'étend sur une longueur de 14 km, pour la plus grande partie des remparts de 3 m à 5 m de hauteur, renforcés par des structures circulaires construites en blocaille, brique et mortier de chaux et recouvertes par endroits d'un enduit. Toutes les portes conduisant vers l'ensemble palatial du côté ouest du fort sont couvertes d'une toiture et flanquées de structures supplémentaires. Les éléments caractéristiques de l'accès défensif du Mewar sont : le chemin zigzaguant entre les portes, les petites cellules et pièces pour les gardes sur les côtés, et les portes à entablement construites en pierre.

La zone palatiale comprend le Kumbha Mahal (1443-1468), qui rassemble les appartements des hommes et des femmes, et le Badal Mahal (1884-1930), construit bien plus tard sous le règne de Rana Fateh Singh, qui occupe le point culminant du fort de Kumbhalgarh. Elle comprend aussi des mémoriaux et des pavillons d'agrément dans les jardins historiques.

Parmi les constructions religieuses se trouvent des temples hindous et jaïns de différentes périodes, des plus anciens, comme le temple Mataji du XIII^e siècle, aux exemples plus récents, tels que les temples de Golera, un groupe de temples hindous et jaïns construits jusqu'au XVIII^e siècle.

Le fort possédait un système hydraulique ingénieux et plusieurs réservoirs subsistent, tels que le Badva Bund,

un barrage du XVI^e siècle, et le Langan Baori, un bassin à gradins également du XVI^e siècle.

Kumbhalgarh compte aujourd'hui quelque 300 habitants, qui vivent dans cinq maisons rurales près des temples de Golera et un établissement de la communauté musulmane, qui s'est récemment développé autour de l'entrée principale du fort.

La zone proposée pour inscription couvre un territoire de 268 hectares et est dotée d'une zone tampon de 1 339 hectares.

- Fort de Ranthambore

La contribution particulière du fort de Ranthambore à la série provient du fait qu'il est le seul fort inclus dans la proposition d'inscription qui soit construit dans une forêt. Situé sur la colline Thambhor, il veille sur d'anciens terrains de chasse des maharajas rajput de Jaipur, dans l'actuel parc national de Ranthambore. Trois grands lacs, Padam Talab, Malik Talab et Raj Bagh, sont visibles depuis les murs de fortification et contribuent au paysage forestier avec une végétation aquatique, qui est l'habitat du tigre indien. La jungle épaisse s'étendant dans toutes les directions autour du fort formait un élément défensif supplémentaire, une caractéristique essentielle des forts de forêt rajput. La densité de la végétation contribuait aussi à la protection visuelle du fort, qui est à peine visible de loin.

Ses remparts sont adaptés aux caractéristiques naturelles du sommet de la colline, qui parfois s'élève verticalement au-dessus de la vallée et ne réclame que peu d'éléments défensifs supplémentaires. Aux endroits nécessaires, de solides remparts, renforcés par des bastions circulaires, ont été construits à flanc de colline, et présentent souvent des meurtrières de tir carrées destinées aux armes à feu.

Le principal accès au fort se fait par le nord. Dans le mur d'enceinte de 5,4 km, s'ouvrent quatre portes appelée Naulakha Pol, Hathi Pol, Ganesh Pol et Andheri Pol. Après une ascension en zigzag, la dernière porte ouvre sur la zone palatiale, au-delà de laquelle se trouvent d'autres temples, sanctuaires, *chattris* et enclos fortifiés.

Contrairement aux autres forts où le palais est implanté dans la partie occidentale, les structures résidentielles et officielles de Ranthambore se trouvent au centre. Le Hammir Mahal (1281-1301) et le Rani Mahal (1283-1381) sont les parties dominantes de la zone palatiale de style hindou, qui fut étendue par des ajouts réalisés aux XVII^e et XVIII^e siècles, comme le Supari Mahal ou le Dulha Mahal.

Les vestiges du palais de Hammir comptent parmi les structures subsistantes les plus anciennes de tous les palais indiens.

Parmi les éléments importants du fort de Ranthambore figurent les *chattris* et pavillons d'agrément ajoutés au XVIII^e siècle, par exemple le Battis Khamba Chattri. Il reste peu de traces des structures d'un jardin historique

qui en son temps dut être important, mais le département d'horticulture de l'ASI (*Archeological Survey of India*) étudie des possibilités pour le réaménagement.

Parmi les structures religieuses, on trouve des temples hindous, fondés dès le Ve siècle (Ganesh Mandir), mais aussi les vestiges d'une mosquée et d'un site funéraire musulman datant du XIIIe ou du XIVe siècle.

Le fort de Ranthambore couvre une superficie totale de 102 hectares, avec une zone tampon de 372 hectares qui englobe la totalité de la colline et les grands lacs Padam Talav, Malik Talav et Raj Bagh visibles depuis le nord-est du fort.

- Fort de Gagron

Le fort de Gagron est situé à une dizaine de kilomètres au nord-est de Jhalawar, au confluent des rivières Ahu et Kali Sindh.

Sa contribution spécifique à la série provient du fait qu'il est le seul fort de colline de la proposition qui soit défendu par une rivière. De plus, son implantation stratégique sur un col lui donna une importance renforcée sur le contrôle des routes commerciales.

Le fort couvre la totalité du plateau au sommet d'un affleurement rocheux escarpé de la chaîne des collines de Vindhyan.

Le principal accès au fort se fait par le nord-est, via un passage escarpé qui traverse deux portes. Les fortifications sont constituées de deux murs, un rempart extérieur qui forme une boucle à l'arrière et un mur de fortification intérieur ponctué par des bastions circulaires et surmonté de grands créneaux. Le rempart s'élève de 10 à 15 m au-dessus du sol, les défenses circulaires aux angles atteignent 25 m de haut. L'accès à l'ensemble délimité par le mur intérieur se fait en gravissant une montée qui traverse une simple ouverture dans le mur sud-est et rejoint le mur extérieur au-dessus de la rivière. De ce côté-là, le sommet de la colline est défendu par la « falaise au vautour » (Gidh-karai), haute de 93,6 m, qui rendait le fort inaccessible et servait aussi pour les exécutions.

Le style de typologie et d'architecture du fort de Gagron est représentatif de l'architecture militaire des Rajput Doda et Khinchi du XIIe siècle. L'accès à la zone palatiale se fait au travers d'une succession de cours et de temples qui se trouvent hors du mur intérieur.

La zone palatiale elle-même, située dans le coin nord-ouest de l'enceinte intérieure, est essentiellement constituée de structures des XVIIIe et XIXe siècles, comme le Sheesh Mahal des Rajput Jhala ou le Zenana et Mardana Mahal, avec ses décors de rinceaux et ses ouvertures arquées de l'époque de Zalim Singh Jhala (XIXe siècle).

On peut citer d'autres structures telles que le temple hindou Vaishnava appelé Madan Mohan (XVIII et XIXe

siècles), le temple hindou Hanuman et le sanctuaire musulman Dargah (XVIe siècle).

Comme dans les forts décrits précédemment, le fort de Gagron comprend aussi des mémoriaux, des réservoirs d'eau et des puits ainsi que des entrepôts et des habitations. Actuellement, le fort abrite environ 300 habitants.

Le fort couvre une superficie de 23 hectares et est entouré d'une zone tampon de 722 hectares.

- Fort d'Amber

Dans une vallée formée par la chaîne des monts Aravalli nommée Kalikho, le fort d'Amber est situé en dessous du fort de Jaigarh auquel il est lié stratégiquement. Les fortifications partagées comprennent quatre portes disposées aux quatre points cardinaux et renferment non seulement le fort de Jaigarh mais aussi le palais d'Amber, le village d'Amber, le lac Maota et une partie de la vallée.

La contribution particulière du fort d'Amber est sa représentation d'une phase clé (XVIIe siècle) du développement d'un style de cour rajput-moghol commun qui se manifeste dans les édifices et les jardins ajoutés au fort par Mirza Raja Jai Singh I. Les jardins empruntaient l'organisation formelle moghol et l'adaptaient au terrain accidenté d'un fort de colline.

Le bien proposé pour inscription comprend le palais Amber, ses jardins et le lac Maota, le passage souterrain qui le relie au fort de Jaigarh et les fortifications du fort d'Amber, y compris les plateformes à canon et les bastions. Le fort de Jaigarh et les murs de la ville (les premières lignes de fortifications) y compris les postes d'observation se trouvent dans la zone tampon.

La fonction première du palais d'Amber était d'être le siège du pouvoir des Rajput Kachchwaha et la capitale de la région de Dhoondhar au Rajasthan. L'ensemble, aux fonctions résidentielles, officielles et religieuses, est un exemple de structure de palais fortifié rajput, fortement influencée dans son plan et son style architectural par l'architecture moghole. Le palais est aligné le long d'un axe presque nord-sud, suivant la formation naturelle de la colline. Toutes les fonctions résidentielles et officielles importantes sont disposées le long du côté est, avec vue sur le lac, tandis que les quartiers des serviteurs, les entrepôts et les écuries sont orientés vers l'ouest, face aux falaises.

Le plan au sol du palais d'Amber reflète la progression vers des espaces de plus en plus privés par le franchissement de plusieurs cours, qui est un principe dominant de l'architecture moghole. On accède directement à la première cour, Jaleb Chowk, en arrivant par le chemin qui conduit du lac au palais en passant par deux portes. Sa fonction était celle d'une avant-cour servant d'espace ouvert pour de grands rassemblements, des parades et d'autres événements festifs. Historiquement, les bâtiments fonctionnels, tels que les archives, les écuries et les habitations du personnel,

étaient aussi situés dans cette partie. La deuxième cour, Diwan-i-Am (1622-1667), était la cour des gens du peuple, surtout utilisée pour des réunions publiques. À son extrémité sud, l'imposante porte Ganesh Pol embellit le passage vers la troisième cour, Diwan-i-Khas (1622-1667). C'était la cour la plus importante dans la hiérarchie politique et, par conséquent, la plus formelle et la plus ornée. Avec ses murs décorés de mosaïques de miroirs, ses colonnes d'albâtre et ses motifs géométriques complexes, cette cour était destinée à impressionner les visiteurs accédant aux audiences privées de Sawai Jai Singh et à la résidence. Les constructions hydrauliques, les fontaines et jardins intérieurs produisaient de plaisantes conditions climatiques et les éclairages sophistiqués mis en valeur par les murs recouverts de miroirs créaient une atmosphère particulière la nuit venue. La quatrième cour et la plus au sud, Man Singh Mahal (1589-1614), construite à l'origine par Raja Man Singh, était réservée aux femmes du palais. Elle est subdivisée en de multiples cours plus petites avec des unités résidentielles distinctes, chacune dotée d'une porte d'entrée donnant sur la cour centrale. Depuis Suhag Mandir, un pavillon de cette cour, les femmes pouvaient observer les activités qui se déroulaient dans le Diwan-i-Khas sans être vues.

Les jardins Dalaram Ka Bagh et Ram Bargh furent aménagés le long du lac Maota en 1664 sur ordre de Mirza Raja Jai Singh. Il est généralement admis que Dula Ram (ou Dalaram) en fut l'un des principaux architectes-artisans. Ils suivent l'organisation des jardins moghols selon le modèle géométrique Char Garh assorti de canaux. Au milieu du lac, le jardin en terrasses Kesar Kyari fut également aménagé par Mirza Raja Jaai Singh. Actuellement, il comporte des parterres sophistiqués.

Le système hydraulique du palais d'Amber est une prouesse technique : grâce à un système de poulies, l'eau de pluie du lac Maota montait au palais. Le processus se déroulait en trois phases : l'eau était d'abord collectée dans des tuyaux d'argile, puis stockée. Elle était ensuite montée dans des réservoirs situés en hauteur à l'aide de poulies et enfin distribuée à l'aide d'une roue à godets. Les habitants du palais bénéficiaient ainsi de l'eau courante, chauffée durant les mois d'hiver dans le système de chauffage du hammam. En tant que source d'eau unique, le lac Maota avait une fonction stratégique, ce qui explique son inclusion dans les fortifications.

Un passage souterrain de 325 mètres de long relie le palais d'Amber au fort de Jaigarh. Le fort d'Amber couvre une superficie de 30 hectares et possède une zone tampon de 498 hectares comprenant une partie du sanctuaire de faune Nahargarh et la totalité de la ville d'Amber située dans la vallée.

- Fort de Jaisalmer

Jaisalmer est le seul exemple de fort de colline dans un désert inclus dans la proposition d'inscription. La grande ville qu'il comprenait dès l'origine, toujours habitée aujourd'hui, et le groupe de temples jaïns, en font un exemple important, et unique à certains égards, de fort

(ville fortifiée) à la fois sacré et séculaire. L'ensemble des fortifications, palais, temples et vaste zone urbaine, illustre les constructions s'échelonnant du XIIe au XVIIIe siècle.

Jaisalmer se dresse au sommet d'un affleurement rocheux qui s'élève à 76 mètres au-dessus de la plaine environnante. Le site est entouré d'une double ligne de fortifications avec un chemin entre les deux. Le mur extérieur est renforcé par 99 bastions, circulaires pour la plupart. La totalité des fortifications et le mur de soutènement en plan incliné construit immédiatement en dessous sont en blocs de grès. À l'origine, avant la construction de bastions extérieurs, les bastions intérieurs formaient le mur de défense du fort. Par la suite, les bastions intérieurs furent absorbés par les quartiers résidentiels du fort.

L'entrée dans le fort de Jaisalmer se fait par une porte unique, Akhey prole, au-delà de laquelle se succèdent trois autres portes, Suraj prole, Ganesh prole et Hawa prole, qu'il faut traverser pour accéder aux quartiers résidentiels du haut du fort. Ganesh prole date des XIIe et XIIIe siècles, illustrant la période de construction la plus ancienne.

Dans le fort, les palais sont disposés des deux côtés d'une place. Datant des XIIIe et XIVe siècles, les palais ont continué de s'agrandir jusqu'au XXe siècle dans des styles ornés tout aussi vivants que dans les édifices plus anciens.

Le temple Annapurna remonte à la période la plus ancienne du fort. Les huit temples jaïns ont été construits entre le XIVe et le XVIIIe siècle. Le plus ancien d'entre eux est Sh. Chintamani Parsavnath Jaïn Mandir, datant de 1389. Le fort comprend aussi des temples hindous Vaishnava, dont le plus ancien aujourd'hui appelé Ratneshwar Mahadeo date de 1490.

À partir du *chowk* royal (place) qui est au cœur de la ville, de petites rues étroites pavées mènent aux résidences qui formaient l'origine des quartiers. Toutes construites en grès jaune comme les murs d'enceinte, les plus grandes maisons, appelées *havelis*, étaient ornées de balcons en encorbellement finement sculptés, montrant la prospérité de leurs propriétaires. Trente huit mille personnes vivent aujourd'hui dans 460 résidences du centre ville et la plupart se disent descendants des premiers habitants.

Sept puits répartis dans le fort alimentent en eau les habitants. Toutefois, l'eau de ces puits était souvent saumâtre et n'était donc pas potable.

Le fort de Jaisalmer couvre une superficie de 8 hectares et est entouré d'une zone tampon de 89 hectares.

Histoire et développement

Les clans rajput étaient des clans de guerriers rajput qui sont apparus dans le nord-ouest de l'Inde vers les VIIe et VIIIe siècles, après le déclin des empires Guptas,

Maurya et Harshavardhana. Les clans rajput formaient un nombre de petits royaumes et barraient les invasions en provenant d'Asie centrale. Ils devinrent l'avant-garde des Hindous face aux attaques islamiques des Sultanats et de l'Empire moghol.

Parmi les clans rajput, les Sisodia de Mewar sont connus pour avoir invariablement résisté à l'attrait de se placer sous la suzeraineté moghol. Cette position politique des Sisodia rajput est clairement visible dans l'architecture de Chittorgarh et Kumbhalgarh où les traditions hindoues ont marqué la planification, l'architecture et les styles. En revanche, les Kachchwaha rajput d'Amber, se sont visiblement ralliés à l'Empire moghol en adaptant les espaces et les styles architecturaux moghols à Amber tout en conservant le contexte existant de la planification hindoue rajput du fort.

Le dossier de proposition d'inscription fournit des informations sous forme de tableaux sur le développement historique de chacun des forts de la série, notamment les dynasties régnantes, les interventions architecturales et les événements importants, ainsi que l'historique plus récent des activités archéologiques et de conservation. Chacun des six sites constitutifs apporte une combinaison légèrement différente des phases clés de l'activité de construction et des actions militaires, de sorte que, ensemble, ils présentent une image complète des caractéristiques architecturales de la défense militaire rajput sur plusieurs siècles.

Le plus ancien des forts de colline pourrait être Kumbhalgarh, appelé aussi Machchindrapur, où, selon la légende locale, un prince jaïn de la dynastie Maurya bâtit une forteresse vers le II^e siècle av. J.-C. Toutefois, les premiers vestiges archéologiques du fort de Kumbhalgarh remontent au XII^e siècle, ce qui est considérablement plus tardif que les plus anciens vestiges découverts à Chittorgarh et Ranthambore, qui datent du Ve siècle. Toutefois, la construction des fortifications a commencé beaucoup plus tard, d'abord à Chittorgarh, où Chitrangad, également de la dynastie Maurya, érigea une forteresse au VII^e siècle. À Ranthambore et Gagron, la plus ancienne référence certaine à des fortifications date du XII^e siècle, lorsque Ranthambore devint un site saint jaïn bien établi et Gagron était en cours de construction par le clan rajput Khinchi Chauhan.

Le fort de Chittorgarh fut agrandi au XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle, lorsqu'il servit de capitale au royaume du Mewar sous la dynastie rajput Guhila. En 1336 apr. J.-C., les Sisodia du Mewar prirent le contrôle du fort et continuèrent de l'utiliser comme leur capitale. Sous leur influence, l'ensemble de Chittorgarh gagna ses plus importantes constructions, encore présentes aujourd'hui, notamment la structure du palais rajput actuel, en particulier sous le règne de Rana Kumbha (1433-1468), qui construisit entre autres le Vijay Stambh (1440-1448) et le palais qui porte son nom. Le fort de Kumbhalgarh témoigne aussi du règne des Sisodia du Mewar pendant la première moitié du XV^e siècle, sous le

règne de Rana Kumbha, au cours duquel de nombreuses structures furent construites. Parmi celles-ci, les murs d'enceinte, les portes et plusieurs temples. Le fort de Kumbhalgarh fut également très prisé des successeurs de Rana Kumbha en raison de sa fonction défensive stratégique, et ne fut pris qu'une fois et pendant une courte période par un général d'Akbar en 1578. Kumbhalgarh s'est donc révélé la plus utile des structures de défense rajput au cours de son histoire.

De même, le raja du Mewar Rana Kumbha laissa sa marque au fort de Gagron après que ce dernier fut passé sous son contrôle en 1439. Dès lors, le fort fut l'objet de plusieurs batailles entre les guerriers du Mewar et ceux de Mahmud Khilji, qui ne prit le fort que pour être défait à son tour par Rana Sanga du clan Sisodia. Sanga tint Gagron jusqu'en 1532, lorsque le fort fut conquis par le souverain du Gujarat qui le conserva pendant 30 ans, après quoi il passa aux mains de l'empereur moghol Akbar en 1561.

À Rathambore, les plus anciennes structures furent détruites pendant son sac en 1301 à la suite de la victoire d'Alauddin Khilji. Il fut peu après repris par les Rajput Sisodia du Mewar et agrandi pendant les règnes de Rana Hamir Singh (1326-1364) et Rana Kumbha. En 1569, Akbar prit le fort Rathambore, à la suite de celui de Chittorgarh, qui avait déjà été perdu en 1567. Durant cette période, où tous les forts, à l'exception de Kumbhalgarh, étaient sous la coupe des Moghols, la construction du palais d'Amber, dans la forme qu'on lui connaît, commença sous le règne du souverain Bharmal du clan des Kachchwaha (1547-1574), qui avait établi une alliance politique entre les Rajput Kachchwaha d'Amber et l'Empire moghol. L'expansion se poursuivit avec les générations suivantes, en particulier sous le règne de Mirza Raja Jai Singh (1622-1667) du clan des Kachchwaha, auquel on doit la totalité du plan au sol du palais d'Amber.

Sous la domination moghole, les Rajput signèrent des traités de paix qui contenaient des clauses concernant l'attribution des forts, par exemple un traité avec l'empereur moghol Jehangir qui rendait le fort de Chittorgarh aux Sisodia tout en les empêchant d'entreprendre des travaux de réparation ou de construction. D'autres forts ont été attribués comme domaines féodaux aux alliés des souverains moghols, ainsi Ranthambore à Sawai Madho Singh (1753) et Gagron à Maharao Bhim Singh, le souverain de Kota, du clan Hada des Rajput.

À la suite de l'affaiblissement de la puissance impériale moghole, confrontée à plusieurs famines et à des conflits internes, les Sisodia signèrent un traité d'alliance subsidiaire avec la Compagnie des Indes orientales en 1818. Cela constitua la base de nouvelles activités de construction et de restauration qui furent lancées par exemple à Chittorgarh et Kumbhalgarh. Enfin, après l'indépendance de l'Inde en 1947, les forts devinrent des biens publics du gouvernement de l'État du Rajasthan et furent classés comme monuments d'importance nationale ou étatique. Dès lors, un nombre impressionnant de

campagnes de fouilles et de travaux de conservation ont été effectués.

3 Justification de l'inscription, intégrité et authenticité

Analyse comparative

Le dossier de proposition d'inscription propose six forts de colline au Rajasthan représentatifs des forteresses militaires rajput rencontrées dans ce qui est décrit comme un large éventail de zones géographiques et culturelles. L'accent est mis sur les forts de colline, l'une des quatre grandes catégories de forts représentatives de l'architecture militaire rajput, basée sur les descriptions des anciens traités hindous tels que le troisième livre d'*Arthashastra*. Les forts de colline sont considérés comme ayant la forme d'architecture militaire la plus élevée. La sélection représente aussi les trois autres catégories que sont les forts d'eau, de forêt et du désert.

En ce qui concerne les fortifications, l'architecture des forts rajput n'est pas unique. Néanmoins, la proposition ne se borne pas à présenter les fortifications. En effet, c'est l'ensemble des fortifications et des bâtiments compris à l'intérieur des murs qui traduit leur fonction en tant que siège du pouvoir. Les forts étaient de grande taille et pouvaient héberger non seulement les garnisons mais aussi les familles régnantes et leurs domestiques, une population vivant du commerce, des temples et des équipements de collecte de l'eau pour favoriser les installations de longue durée. Ce sont en fait des villes fortifiées.

L'analyse comparative prend donc en considération cette association de fortifications de colline et d'ensemble urbain comme étant l'image du pouvoir et de l'influence des royaumes rajput qui s'épanouirent entre le XIIIe et le XVIIIe siècle.

Au niveau international, les forts sont comparés en tant que groupe à d'autres groupes de forts de colline. Le bien proposé pour inscription est comparé à des sites archéologiques inscrits tels que le Site archéologique de Kernavé, Lituanie (2004, (iii), (iv)), les Forteresses daces des monts d'Orastie, Roumanie (1999, (ii), (iii), (iv)), ou les Forteresses parthes de Nisa, Turkménistan (2007, (ii), (iii)). De même, des groupes de forts qui subsistent dans leur pleine dimension monumentale historique ont été comparés, tels que Trois châteaux, muraille et remparts du bourg de Bellinzona, Suisse (2000, (iv)), les Châteaux forts et enceintes du roi Édouard Ier dans l'ancienne principauté de Gwynedd, Royaume-Uni (1986, (i), (iii), (iv)), ou les Forts et châteaux de Volta, d'Accra et ses environs et des régions centrale et ouest, Ghana (1979, (vi)).

L'ICOMOS considère que la comparaison avec d'autres groupes de forts de colline a limité la capacité de comparer tous les exemples pertinents d'un point de vue typologique inscrits sur la Liste du patrimoine mondial,

car beaucoup d'entre eux ont été inscrits isolément, en tant qu'exemples les plus exceptionnels d'un groupe de fortifications. Ces exemples incluent le Fort de Bahla, Oman (1987, (iv)), ou le Fort de Rohtas, Pakistan (1997, (ii), (iv)).

Au niveau national, les types de fortifications qui étaient des places fortes de clans locaux ou d'empires plus vastes à travers l'histoire peuvent être répartis entre anciennes villes fortifiées, forts médiévaux et forts européens postmédiévaux. L'étude de ces derniers révèle que les villes fortifiées les plus anciennes datent du IVe siècle av. J.-C. et sont aujourd'hui en ruines ; quant aux forts postmédiévaux européens, ce sont essentiellement des forts côtiers de conception simple.

Les comparaisons avec les forts médiévaux sont beaucoup plus pertinentes. Il existe des centaines de ces forts de pierre à travers l'Inde, dont la majorité est liée au pouvoir dominant du sultanat de Delhi et au pouvoir impérial des Moghols.

Entre le XIVe et le XVIe siècle, avec l'affaiblissement du sultanat de Delhi et son retrait de la plaine du Gange, une grande partie du pays fut divisé en royaumes tels que ceux du Rajput, Malwa (Mandu), Gujarat (Anhilwada Patan et plus tard Ahmedabad), Sorath, Khandesh (Burhanpur), Vijayanagar, Bahmani, Gondwana, Bengaland Orissa, dont certains construisirent leurs propres grandes fortifications.

Parmi ceux-ci, la plupart étaient des royaumes islamiques avec une architecture essentiellement islamique d'influence perse mise en œuvre par des artisans régionaux. Seuls les royaumes de Vijayanagar et Rajput étaient hindous. Bien que Vijayanagar ait un ensemble palatial exemplaire (XVIe siècle) et d'autres structures hindoues, il n'existe pas de traces de fort de colline.

L'émergence de l'Empire moghol eut un impact sur le développement stylistique des forts et des palais à travers le pays entre le XVIe et le XVIIIe siècle.

L'analyse comparative comprend des comparaisons détaillées entre les forts rajput et les différents autres forts qui sont groupés en forts du Sultanat, forts des royaumes du Sud, forts Moghol, forts Maratha, forts Sikh, forts du Nord et forts de l'Est. Elle montre combien les forts rajput témoignent d'une identité culturelle forte du Rajasthan, terre des Rajput, qui les différencie clairement des forts d'autres États tels que Madhya Pradesh, Uttar Pradesh et Gujarat et des forts du sultanat de Delhi et de l'Empire moghol ainsi que de forts plus récents, comme les forts médiévaux.

Au Rajasthan, il existe plus d'une centaine de forts/forteresses/châteaux et postes d'observation de différentes tailles, échelles, proportions et importances. Parmi ceux-ci, 54 forts possèdent les caractéristiques principales de l'architecture militaire rajput – c'est-à-dire qu'elles sont construites en tant que citadelles de

défense et d'abri – et 24 forts possèdent des défenses militaires importantes. Cette liste est encore affinée afin de voir les sites associés à des victoires ou des batailles célèbres et ceux qui sont associés à l'art, la religion, la musique et la littérature rajput.

L'analyse établit une différence claire entre les forts rajput et d'autres forts médiévaux indiens et justifie aussi le choix de six sites rajput pour la manière dont chacun contribue à la valeur globale de la série.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie la prise en considération du bien en série pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Les six forts représentent la totalité des différentes catégories de forts de colline rajput du point de vue de la géomorphologie avec des forts de montagne, de forêt, d'eau et de désert ;
- Les six forts sont des exemples exceptionnels de centres du pouvoir rajput, l'expression de la culture de cour et la patronage des arts et de la musique, le commerce qui a fondé leur prospérité et les fortes associations au sacré ;
- Les forts, dont beaucoup sont de très grande taille, présentent de très importants systèmes de défense, des palais, des temples, des centres urbains et des équipements de collecte de l'eau ;
- Les forts, avec les palais et les bâtiments qu'ils renferment, traduisent le pouvoir et la culture de cour à travers l'architecture rajput. Cette architecture est à la fois éclectique, tirant son inspiration de ses prédécesseurs et de ses voisins, et capable à son tour d'influencer les styles régionaux, comme l'architecture Maratha, et fait leur originalité ;
- L'ensemble des six forts représente un groupe complet et cohérent qui manifeste ces nombreuses facettes et chaque fort reflète une ou plusieurs d'entre elles de manière exceptionnelle ;
- *Chittorgarh* : en tant qu'ancienne capitale du clan Sisodia et l'objet de trois grands sièges historiques, le site est fortement imprégné des valeurs associatives le rattachant à l'histoire et au folklore rajput. De plus, la quantité et la variété des témoignages architecturaux anciens (allant du VIIIe au XVIe siècle) en font un site exceptionnel, comparable à un très petit nombre d'autres forts indiens.
- *Kumbhalgarh* : sa contribution particulière à la série provient du fait qu'il fut construit en une seule phase (hormis le palais de Fateh Singh ajouté ultérieurement) et qu'il conserve sa cohérence architecturale. Sa conception est attribuée à un architecte dont on connaît le nom – Mandan – qui fut aussi auteur et théoricien à la cour de Rana Kumbha

à Chittorgarh (autre fort de la série). Cette association de facteur revêt un caractère exceptionnel.

- *Ranthambore* : sa contribution particulière à la série provient du fait qu'il est le seul fort inclus dans la proposition d'inscription qui soit construit dans une forêt. De plus, les vestiges du palais de Hammir - si l'on considère qu'ils sont authentiques - comptent parmi les structures subsistantes les plus anciennes de tous les palais indiens.
- *Gagron*. Sa contribution spécifique à la série provient du fait qu'il est le seul fort de colline de la proposition qui soit défendu par une rivière. De plus, son implantation stratégique sur un col lui donna une importance renforcée sur le contrôle des routes commerciales.
- *Amber* : est la représentation d'une phase clé (XVIIe siècle) du développement d'un style de cour rajput-moghol commun qui se manifeste dans les édifices et les jardins ajoutés au fort par Mirza Raja Jai Singh I.
- *Jaisalmer* : est le seul exemple de fort de colline dans un désert inclus dans la proposition d'inscription. La grande ville qu'il comprenait dès l'origine, toujours habitée aujourd'hui, et le groupe de temples jaïns, en font un exemple important et unique à certains égards, d'un fort (ville fortifiée) à la fois sacré et laïc.

L'ICOMOS appuie cette justification. Il considère cependant que le fort d'Amber doit être agrandi afin d'inclure les fortifications extérieures du fort de Jaigarh auquel il est lié militairement afin de rendre compte de la totalité du plan militaire rajput.

Intégrité et authenticité

Intégrité

L'intégrité du bien en série est jugée par rapport à la capacité des éléments choisis à couvrir tous les attributs nécessaires à l'expression de la valeur universelle exceptionnelle suggérée par l'État partie. Concernant chacun des éléments individuels, l'intégrité dépend de leur état complet et de leur taille suffisante pour contribuer de manière substantielle à la valeur universelle exceptionnelle globale.

L'ICOMOS considère que les six éléments constitutifs de la série forment, à eux seuls et sans dépendre d'ajouts éventuels, un groupe cohérent et complet qui démontre amplement les attributs de valeur universelle exceptionnelle.

Pris comme éléments individuels, Chittorgarh et Ranthambore comprennent tous les éléments qui justifient leur importance locale. Toutefois, l'ICOMOS s'inquiète du développement des constructions et des activités industrielles autour du fort de Chittorgarh, en particulier la pollution et l'impact sur le paysage des carrières, des cimenteries et des fonderies de zinc proches, qui, s'il se poursuit ou s'étend, risque d'affecter négativement le bien.

Pour les forts d'Amber et de Kumbhalgarh, l'ICOMOS considère que l'évolution et les fonctions stratégiques de l'architecture militaire rajput ne peuvent être comprises hors du contexte complet de leurs structures de défense militaires. Pour le fort d'Amber, ce contexte comprend les fortifications extérieures avec le fort de Jaigarh, et pour le fort de Kumbhalgarh, la porte extérieure Halla Pol devrait être incluse.

Authenticité

Concernant les éléments individuels du bien, l'authenticité relève de leur capacité à montrer le contexte historique, les formes bâties et les fonctions, ainsi que le cadre et d'autres éléments relatifs à la valeur universelle exceptionnelle globale.

L'ICOMOS considère que les six sites ont la capacité de démontrer toutes les facettes exceptionnelles des forts rajput entre le VIII^e et le XVIII^e siècle, et que chacun des sites est nécessaire à la série.

Concernant les structures individuelles, l'ICOMOS regrette que l'enduit extérieur d'origine des forts d'Amber et de Gagron ait été enlevé et entièrement remplacé, causant une perte de matériaux et de patine historiques. L'ICOMOS note également que certaines parties reculées des plus grands forts, en particulier Chittorgarh et Kumbhalgarh, contiennent des structures dont l'état se dégrade progressivement, qui sont en train de perdre leur authenticité du point de vue des matériaux, de la substance, de l'exécution et de l'agencement. Pour inverser cette tendance, l'ICOMOS recommande de lancer des actions immédiates afin d'empêcher une aggravation de la dégradation, ou même l'écroulement de certaines structures, telles que le petit temple de Suraj Devri proche de Mamadeo Baori, certaines parties du Kumbha Mahal et certains temples du groupe Golera.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies quoique vulnérables à certains égards.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien en série composé de six sites est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (ii), (iii) et (iv).

Critère (ii) : témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que les forts de collines du Rajasthan montrent un important échange d'idéologie princière rajput depuis le début jusqu'à la fin de l'époque médiévale entre les différentes aires culturelles et physiographiques du Rajasthan. Les forts retracent le développement de l'architecture rajput ainsi que la technologie, les arts monumentaux et la

conception du paysage qui influencèrent par la suite le développement de l'architecture au Rajasthan et dans le centre de l'Inde pendant des siècles.

L'ICOMOS considère que bien que l'architecture rajput partage beaucoup d'éléments avec les autres styles régionaux, par exemple avec l'architecture moghol ou celle du Sultanat de Dehli, elle avait un caractère éclectique, tirant son inspiration de ses prédécesseurs et de ses voisins, et capable à son tour d'influencer les styles régionaux plus récents, comme l'architecture Maratha. L'ICOMOS soutient cette justification à condition que le fort d'Amber soit agrandi pour inclure Jaigarh.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié pour la série présentée.

Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que les forts de colline du Rajasthan sont un témoignage exceptionnel de la tradition culturelle rajput, notamment ses différents éléments socio-économiques. Ces forts sont des manifestations architecturales de la valeur, de la bravoure, du féodalisme et des traditions culturelles rajput, relatés dans plusieurs textes et peintures historiques de la période médiévale en Inde. Les six éléments constitutifs portent un témoignage exceptionnel des traditions culturelles et du pouvoir des clans rajput et de leur patronage de la religion, des arts et de la littérature dans la région du Rajasthan pendant des siècles.

L'ICOMOS considère que la série des grands forts de colline est un témoignage exceptionnel des traditions culturelles des États rajput en ce qu'ils reflètent la tradition d'enfermer de vastes espaces dans des systèmes de fortifications complexes afin de protéger non seulement les garnisons mais aussi les palais, les temples et les centres urbains qui, ensemble, reflètent un style d'architecture original. Les six forts choisis présentent les éléments les plus importants de cette tradition culturelle.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié pour la série présentée.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que les forts de colline du Rajasthan ne sont pas seulement des structures monumentales qui expliquent l'architecture et les développements d'une culture mais sont aussi le témoignage vivant de valeurs associatives attachées au peuple. La planification du fort est le résultat des systèmes de croyances qui ont guidé les princes dans le

choix du site, la planification des différentes composantes des forts, y compris leurs mécanismes de défense qui représentent la culture rajput.

D'un côté, l'ICOMOS accepte que les forts ont une forte valeur associative du fait qu'ils sont liés à de célèbres batailles et à l'idéologie rajput, mais de l'autre il ne considère pas que ces événements puissent être considérés comme illustrant une période significative de l'humanité.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

L'ICOMOS considère que l'approche en série est justifiée pour les forts de colline du Rajasthan.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies quoique vulnérables à certains égards et que les critères (ii) et (iii) sont justifiés pour la série présentée.

4 Facteurs affectant le bien

L'État partie rapporte que les principales pressions dues au développement proviennent de l'empiètement continu et de l'agrandissement des communautés résidentielles dans les forts, notamment leurs constructions de logements et adaptations de structures à des fonctions d'habitat et communautaires. Bien que le dossier de proposition d'inscription stipule que l'extension des établissements formels et informels, en particulier en hauteur, doit être contrôlée, et que des contrôles de la construction plus adaptés doivent être établis, ce problème n'est pas directement traité dans les plans de gestion des biens individuels.

De plus, il existe des pressions dues au développement dans la zone tampon de certains biens, en particulier le fort de Chittorgarh, où de futurs développements urbains en hauteur à l'ouest du fort de colline pourraient avoir un impact négatif. Toutefois, les principales pressions dues au développement actuelles sur le site de Chittorgarh sont l'exploitation des carrières et des mines, ainsi que les cimenteries installées à l'est du bien, qui contribuent à la pollution de l'air et du paysage et qui modifient progressivement le cadre de cet élément de la série. Tout aussi inquiétantes sont les activités de construction observées par l'ICOMOS près du fort de Gagron. Bien que la construction *per se* semble être peu étendue et de faible dimension, l'aspect inquiétant provient du fait qu'elle est située dans le Sanctuaire de faune de Darrah qui est une zone juridiquement non-constructible. L'ICOMOS considère par conséquent qu'il est essentiel d'avoir en place des réglementations claires et concises pour toutes les nouvelles constructions dans les biens et zones tampons, qui s'appliquent à la fois *de jure* et *de facto*.

Concernant les projets de déplacement des habitations à Ranthambore et des habitations et commerces dans les autres forts, l'ICOMOS note que de tels plans devraient

être développés en concertation avec les communautés et les commerçants concernés. La priorité devrait aussi être donnée à l'amélioration de la circulation automobile et du stationnement, en particulier au fort de Chittorgarh, mais aussi dans les autres forts de colline, à l'intérieur desquels les infrastructures routières créent des obstacles visuels à l'appréciation des structures historiques et mettent en péril la substance historique. Dans ce contexte, l'ICOMOS suggère que les places de stationnement devraient idéalement être éloignées des environs immédiats des portes d'entrée.

Les plus fortes pressions dues au développement dans les forts sont probablement constatées à Jaisalmer. Le centre urbain y est encore plein de vie et la pression est vive pour la reconstruction des maisons. Bien que les matériaux traditionnels et les artisans soient encore à l'œuvre, ce qui est bénéfique pour l'ensemble, il n'est pas souhaitable que des bâtiments historiques soient complètement reconstruits avec de nouveaux matériaux, même s'il est nécessaire d'améliorer leur condition.

À l'exception du fort de Chittorgarh et du palais d'Amber qui sont déjà des destinations touristiques majeures et offrent des services aux visiteurs, les autres forts de colline attirent un nombre limité de visiteurs et ne semblent pas complètement préparés à une hausse considérable de fréquentation. Le manque de personnel de sécurité et d'observation est particulièrement préoccupant. Dans la situation actuelle, des vols d'idoles dans les temples mais aussi d'installations d'éclairage se sont produits, et des actes de vandalisme, y compris des graffitis, ne sont pas rares.

L'ICOMOS ne recommanderait pas la promotion d'une fréquentation accrue de ces sites, avant que les mesures de sécurité les plus élémentaires puissent être mises en place et que les vols et les actes de vandalisme soient mieux contrôlés. À long terme, il semble également nécessaire de fournir de meilleures infrastructures d'accueil des visiteurs, notamment des équipements sanitaires, l'eau et l'électricité, ne serait-ce que solaire, dans tous les forts. L'ICOMOS note que l'État partie semble conscient de ces besoins, qui sont en partie traités dans les plans de gestion fournis. Assurer des mesures de sécurité et du personnel pendant les grandes fêtes religieuses devrait être une priorité, car des actes attentatoires à la préservation des monuments ont été constatés lors de célébrations précédentes.

L'ICOMOS considère également que tous les sites, y compris le palais d'Amber et le fort de Chittorgarh, gagneraient à une amélioration de l'efficacité des systèmes de gestion des déchets ou à leur établissement. Les plans de gestion fournis n'ont pas encore accordé à la gestion des déchets l'attention qu'elle mérite.

Les contraintes liées à l'environnement ne semblent concerner que le fort de Chittorgarh, où le dynamitage dans les carrières de pierre voisines et les cimenteries génèrent une notable pollution de l'air.

L'ICOMOS considère que le terrain montagneux sur lequel sont construits les murs de fortification, à la végétation rare dans la plupart des cas, est susceptible d'être affecté par l'érosion par l'eau et les glissements de terrain après les pluies de la mousson annuelle. Toutefois, des glissements de terrain n'ont été observés que dans l'environnement du fort de Kumbhalgarh, où ils présentent aussi un risque de catastrophe naturelle (voir ci-après).

À la suite de l'érosion par l'eau et le vent, les glissements de terrain constituent un risque pour le cadre de tous les forts de colline, en particulier après les pluies de la mousson annuelle, et pourraient risquer d'endommager les structures extérieures des forts de colline. L'ICOMOS recommande d'inclure l'inspection des territoires plus larges des forts dans le processus de suivi, afin d'identifier les zones potentiellement menacées par de futurs glissements de terrain.

Les feux de forêt pourraient aussi constituer une source potentielle de destruction, à la fois des bâtiments historiques et de la végétation dans l'enceinte des forts. Des procédures d'intervention d'urgence appropriées doivent être mises en place.

L'État partie n'a identifié aucun impact du changement climatique. L'ICOMOS considère qu'un potentiel changement dans les phénomènes saisonniers, avec des précipitations accrues pendant les mois de la mousson, pourrait accroître les risques d'érosion par l'eau et de glissements de terrain.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont l'empiètement croissant des habitations dans les forts, les activités industrielles, minières et de construction dans les zones tampons, les glissements de terrain, ainsi que les vols et les actes de vandalisme.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Fort de Chittorgarh

L'ICOMOS considère que les délimitations du fort de Chittorgarh sont correctement définies. Toutefois, l'ICOMOS recommande d'étendre la gestion et le contrôle du développement urbain et des activités industrielles minières bien au-delà des délimitations de la zone tampon actuellement désignée.

Fort de Kumbhalgarh

L'ICOMOS considère qu'il serait plus compréhensible que l'ensemble du fort soit en totalité inclus dans les délimitations du bien, notamment toutes les portes. La porte Aret Pol a été incluse dans la proposition d'inscription révisée. Il serait souhaitable que la porte extérieure, Halla Pol, soit aussi intégrée aux délimitations du bien.

Fort de Ranthambore

Les délimitations de cet élément de la série et de sa zone tampon sont considérées comme appropriées, d'autant que le parc national qui l'entoure offre une zone de protection encore plus vaste.

Fort de Gagron

Les délimitations de cet élément de la série sont considérées comme acceptables, mais elles devraient idéalement inclure le lit des rivières, dont la contribution était si essentielle à la fonction défensive. La zone tampon du site est appropriée, du moment que des mesures complémentaires sont prises pour protéger les principaux couloirs de vue du fort et le paysage impressionnant du fort de colline que l'on perçoit de tous les côtés, en particulier depuis l'autre rive de la rivière, de manière à véhiculer le sentiment de position stratégique du site.

Fort d'Amber

L'ICOMOS considère que la structure de défense militaire rajput du palais d'Amber ne peut être comprise que si elle est vue conjointement avec ses murs de fortification extérieurs et la protection apportée par le fort de Jaigarh sur le sommet qui la domine et auquel elle était reliée par un passage souterrain caché. L'ICOMOS considère donc qu'il est nécessaire d'élargir significativement les délimitations de cet élément constitutif afin d'inclure la totalité du fort de Jaigarh et, par voie de conséquence, d'agrandir les limites de la zone tampon afin de fournir une protection appropriée aux structures dans les délimitations élargies.

Fort de Jaisalmer

Les délimitations de cet élément comprennent la totalité du promontoire fortifié mais pas la dernière ville médiévale qui s'est développée dans la plaine à ses pieds. Il est nécessaire de prévoir une protection au-delà de la zone tampon afin de protéger la position dominante de Jaisalmer dans le paysage et les vues importantes dans toutes les directions.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les délimitations et la zone tampon du fort de Ranthambore sont appropriées, mais que celles du fort d'Amber doivent être étendues afin d'inclure la totalité du fort de Jaigarh, de même que les limites de Kumbhalgarh doivent être étendues pour inclure la première porte, Halla Pol.

Droit de propriété

À l'exception de plus petites sections et parcelles privées à Chittorgarh, Kumbhalgarh, Gagron et Jaisalmer, les forts appartiennent à différentes agences de l'État du Rajasthan et sont administrés en tant que bien de l'État soit par le Département des forêts soit par le Département de l'archéologie et des musées. À Chittorgarh, plusieurs monuments sont la propriété du gouvernement de l'Inde et sont administrés par l'ASI.

Protection

Les forts de Chittorgarh, Kumbhalgarh, Ranthambore et Jaisalmer sont protégés en tant que monuments d'importance nationale dans le cadre de la Loi de 1951 sur les monuments historiques et anciens et les sites et vestiges archéologiques (déclaration d'importance nationale) (No. LXXI of 1951 (AMASR)) et de l'amendement AMASR de 2010. Ils ont été classés en 1956 (Chittorgarh) et 1951 (Kumbhalgarh, Ranthambore et Jaisalmer). La législation nationale de 1951 prévoit la protection illimitée des monuments désignés dans ce cadre et l'amendement de 2010 établit une zone de protection de 200 m autour des zones désignées monuments d'importance nationale.

Les forts de Gagron et d'Amber sont désignés en tant que monuments protégés par l'État du Rajasthan au titre de la Loi sur les monuments, les sites archéologiques et les antiquités de 1968. Ils ont tous deux été classés l'année même de l'adoption de la loi. Cette dernière stipule qu'aucune personne, y compris le propriétaire du bien, ne peut mener la moindre activité de construction, restauration ou fouilles sans qu'une autorisation préalable n'ait été accordée par les autorités de l'État responsables. Dans le cas du palais d'Amber, une notification supplémentaire a été émise pour la protection d'une zone tampon de 50 m autour du bien.

L'ICOMOS note que seuls quatre des six biens sont désignés en tant que monuments d'importance nationale et qu'il serait souhaitable que les deux autres obtiennent cette désignation nationale. L'ICOMOS considère également que les mesures de renforcement des capacités devraient garantir que le personnel employé sur le site et d'autres parties prenantes connaissent bien les réglementations concernant la protection du bien et de la zone tampon. Une bonne connaissance des limites du développement et des opportunités d'intervention permettra de déceler rapidement les activités inappropriées et de contribuer à la mise en œuvre effective de la réglementation.

L'ICOMOS considère que la protection légale des forts de Chittorgarh, Kumbhalgarh, Ranthambore et Jaisalmer est appropriée. L'ICOMOS recommande que les forts de Gagron et d'Amber soient protégés au niveau national. L'ICOMOS considère également que la protection de la zone tampon doit être renforcée et que l'application de la législation doit être gérée plus efficacement.

Conservation

Il semble qu'il existe des inventaires pour chacun des biens et qu'ils ont été établis par l'ASI, le *Jaipur Circle* ou le Département de l'archéologie et des musées du Rajasthan. Des copies de ces inventaires sont détenues respectivement par les Archives nationales de l'Inde, l'ASI, le Kapad Dwar (palais de la ville) à Jaipur, et les Archives de l'État du Rajasthan. Toutefois, ces inventaires ne semblent pas avoir le même degré de détail et l'ICOMOS considère qu'il serait souhaitable de compléter

les inventaires par l'étude de plus petites structures de certains des forts.

L'état de conservation global varie d'un site à l'autre mais en général il est passable à bon, à l'exception des forts de Jaisalmer et Ranthambore. Dans tous les cas, des travaux de conservation ont été entrepris dans le cadre de programmes qui se poursuivent.

Ranthambore n'est pas dans un état de conservation acceptable pour permettre l'accès des visiteurs en toute sécurité dans certains lieux importants de la structure architecturale.

Jaisalmer connaît depuis longtemps des problèmes liés à des infiltrations d'eau dans les monts sur lesquels le fort est construit. De même, en raison de sa taille et de sa complexité, en particulier dans les zones urbaines, les travaux de conservation sont des projets à très long terme.

Des travaux importants ont déjà été réalisés pour stabiliser les murs d'enceintes et de bâtiments. L'impact des processus de détérioration est sous contrôle. Un programme de conservation complexe a été initié avec l'aide du *World Monuments Fund* pour limiter la détérioration des murs de soutènement du fort.

Le projet de revitalisation de Jaisalmer a été réalisé entre 1999 et 2001 et a porté sur les rues principales. Il visait à améliorer le bien-être des habitants et à encourager des bonnes pratiques de conservation.

Le projet le plus ambitieux est d'assurer un assèchement total du sol en dessous du fort. Un important projet de remplacement des égouts délabrés a été initié par le gouvernement du Rajasthan avec l'aide de la Banque asiatique de développement de manière à éliminer les causes principales d'infiltration d'eau et de dommages causés par la pression hydrostatique des murs de soutènement.

Le nouveau système devrait être durable et éliminera toute infiltration d'eau dans la colline. Le contrat a été attribué et des fonds suffisants ont été alloués pour la mise en œuvre du projet. Des professionnels tels que des archéologues et des spécialistes de la conservation archéologique assureront le suivi du projet tout au long de son exécution afin d'assurer la sauvegarde des caractéristiques archéologiques / patrimoniales.

À l'exception de Jaisalmer et de Ranthambore, et peut-être du palais d'Amber qui vient de bénéficier d'un important projet de conservation, plusieurs structures individuelles requièrent au moins quelque attention. Dans la plupart des cas, les réservoirs d'eau, les puits et autres structures hydrauliques ont reçu peu d'attention au cours des activités de conservation et auraient besoin d'être traités plus systématiquement.

Dans les grands forts, Chittorgarh, Kumbhalgarh et en particulier Ranthambore, de plus petits temples et pavillons

dans les zones éloignées de l'ensemble du fort semblent présenter un état de conservation moins satisfaisant et devraient faire l'objet d'études dans le but de prévenir d'éventuelles pertes. C'est le cas, par exemple, au fort de Kumbhalgarh où des structures comme le temple Suraj Devri, le petit temple près de Mamadeo Baori, certaines parties du Kumbha Mahal et quelques temples du groupe de Golea requièrent une attention. À Ranthambore, il s'avère nécessaire de prévoir des études et la mise en place urgente et prioritaire de mesures de conservation concernant d'importantes parties des palais Hammir Mahal, Dulha Mahal, Badal Mahal, Pachauri Mahal et Shiv Mandir.

Des mesures de conservation sont prévues pour chacun des six éléments de la série et d'importants travaux de conservation ont récemment été réalisés aux forts de Gagron et d'Amber. Dans l'ensemble, les mesures de conservation semblent appropriées, bien que l'ICOMOS regrette qu'il ait été jugé nécessaire d'enlever une grande partie des enduits extérieurs d'origine dans ces deux sites sous la tutelle de l'État, car ces interventions ont porté gravement atteinte à l'authenticité qui s'exprimait dans les matériaux et l'exécution des fortifications extérieures. En général, l'ICOMOS observe que la politique de conservation appliquée au niveau de l'État pourrait bénéficier d'une collaboration plus poussée avec l'équipe de conservation de l'ASI.

Le dossier de proposition d'inscription présente une liste détaillée de toutes les activités de conservation menées entre 1899 et 2010 et fournit des plans de conservation pour les forts de Gagron et d'Amber. Concernant les autres éléments de la série sans plans de conservation explicites, les registres historiques illustrent les activités de conservation systématiques. Les bâtiments individuels qui feront l'objet de mesures de conservation sont désignés dans un rapport de situation et un plan prospectif à cinq ans fournis avec les informations complémentaires soumises par l'État partie à la demande de l'ICOMOS. Toutes les mesures de conservation respectent une procédure établie d'examen et de documentation préalable, suivis d'un nettoyage chimique de surface, d'une stabilisation structurelle, d'un traitement biocide, de travaux de consolidation et, pour finir, d'un traitement hydrophobe. Ces étapes sont décrites en détail dans le *Manuel de conservation* rédigé par John Marshall, qui sert de guide de référence aux responsables de l'entretien des monuments historiques.

Les travaux d'entretien général, le nettoyage et le balayage des monuments sont effectués régulièrement sous le contrôle de l'ASI ou du Département de l'archéologie et des musées du Rajasthan. L'ICOMOS considère que, afin d'assurer la préservation à long terme des structures architecturales, en particulier dans les zones extérieures des plus grands forts, l'entretien de la végétation et le débroussaillage, en particulier de la végétation poussant sur ou près des structures historiques, devraient être accrus afin de prévenir les dommages causés par les racines ou les chutes d'arbres.

En conclusion, l'ICOMOS considère qu'une attention urgente est nécessaire afin de préserver les structures dégradées et délabrées au fort de Ranthambore et, dans quelques cas, au fort de Kumbhalgarh, et que le contrôle actuel de la végétation à l'intérieur des forts doit être amélioré. Le grand programme de conservation de Jaisalmer doit être achevé dans les délais prévus.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

La gestion globale des six biens est dirigée au niveau de l'État par le Comité consultatif Apex qui a été établi par le décret A&C/2011/3949 le 11 mai 2011. Ce Comité est présidé par le Secrétaire général du Rajasthan et comprend des membres des ministères concernés : Environnement et Forêts, Développement urbain et Logement, Tourisme, Art, Littérature et Culture, Énergie, et divers représentants du secteur du patrimoine, dont l'ASI. Le Comité consultatif Apex se réunit quatre fois par an ; il est chargé de constituer le cadre global de gestion du bien en série, de guider la gestion locale des six éléments de la série, de coordonner les initiatives transversales, de partager la recherche et la documentation, les pratiques de gestion et de conservation et de traiter les besoins de ressources communes d'interprétation.

Pour mettre en œuvre les recommandations du Comité consultatif Apex, l'Autorité de gestion et de développement d'Amber, qui gère le fort d'Amber et est autorisée à gérer d'autres biens patrimoniaux dans l'État du Rajasthan, agit en tant qu'autorité centrale pour la mise en œuvre de la gestion. Comme indiqué dans les informations complémentaires fournies par l'État partie à la demande de l'ICOMOS, l'autorisation donnée à l'Autorité de gestion et de développement d'Amber d'agir en tant qu'agence de gestion centrale a été légalisée par une notification du Secrétaire général de l'État du Rajasthan le 14 octobre 2011.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Dans le cadre du dossier de proposition d'inscription, l'État partie a fourni des plans de gestion pour cinq des six éléments constitutifs de la série (tous sauf Jaisalmer), ainsi qu'une introduction commune mettant en lumière la structure de gestion globale des six éléments. Les plans de gestion sont conçus pour couvrir une période allant de 2011 à 2015 et contiennent, après une description des structures architecturales et de l'importance des sites, une politique générale et des déclarations de stratégie pour les travaux futurs.

L'ICOMOS note que les déclarations de politique ne font pas directement référence à la valeur universelle exceptionnelle suggérée, et que des plans d'action plus détaillés pour la mise en œuvre des politiques de gestion

ainsi que des indicateurs d'assurance de qualité de la gestion pendant leur application, sont nécessaires.

Pour Jaisalmer, le plan de gestion du bien ainsi que des plans secondaires comprenant la gestion des visiteurs, la préparation aux risques et la création de moyens de subsistance pour les habitants seront achevés d'ici la fin 2013.

Aux forts de Chittorgarh, Kumbhalgarh et Ranthambore, une nouvelle signalisation d'interprétation a été installée en 2009-2010 ; des mesures supplémentaires pour étoffer la présentation sont envisagées dans les plans de gestion. Le fort de Gagron ne dispose d'aucune installation interprétative à l'heure actuelle, mais le développement d'un plan global d'interprétation est signalé comme une priorité de gestion. Au fort d'Amber, les visiteurs peuvent trouver divers matériels interprétatifs, notamment des panneaux de signalisation et des audio-guides, et un certain nombre de guides de l'équipe de gestion du site.

Actuellement, aucun plan détaillé de gestion des risques n'est disponible pour les six éléments, mais l'État partie a indiqué dans le dossier de proposition d'inscription que ces plans de gestion des risques seront élaborés. Cependant, ces processus sont actuellement absents des plans de gestion pour 2011-2015. L'ICOMOS recommande que la priorité soit accordée à la gestion des risques dans les plans d'action à court terme et que l'accent soit mis sur les risques d'incendies de forêt ainsi que sur les risques d'inondations et de glissements de terrain.

Les ressources financières et humaines actuelles ne semblent pas suffisantes pour assurer la gestion et la protection des forts de collines classés monuments nationaux. L'ICOMOS note que, tandis que l'ASI met à disposition des financements pour mener des actions de conservation prévues dans le plan quinquennal, les budgets annuels réguliers des forts de Chittorgarh, Kumbhalgarh et Ranthambore sont insuffisants pour parer aux besoins les plus essentiels en personnel et travaux d'entretien.

L'ICOMOS note dans le rapport de l'État partie que les dépenses en électricité, en particulier l'éclairage, sont élevées et recommande d'explorer la possibilité d'utiliser l'énergie solaire. L'ICOMOS considère qu'il est essentiel d'engager du personnel supplémentaire pour assurer le gardiennage des structures historiques des forteresses et prévenir le vandalisme et le vol.

En matière de formation, l'expérience professionnelle du personnel formé par l'ASI et des consultants semble généralement appropriée pour le travail demandé, mais les artisans participant à l'entretien des travaux de conservation supervisés par le Département de l'archéologie et des musées du gouvernement du Rajasthan pourraient bénéficier d'une formation supplémentaire dans le domaine des technologies de conservation du patrimoine.

La mission de coordination des activités de gestion du Comité consultatif Apex a commencé en mai 2011 et a permis une coopération plus étroite entre les différents éléments de la série. Actuellement, la gestion de site manque de plans d'action détaillés ainsi que de personnel pour entreprendre les fonctions de gestion les plus essentielles, en particulier concernant les activités de sécurité et de gardiennage. Pour assurer l'efficacité de la gestion dans tous les éléments de la série, les ressources financières doivent être augmentées afin d'engager des gardiens dans tous les biens. Les stratégies de gestion du tourisme doivent être développées afin d'assurer la sécurité des visiteurs et une interprétation adaptée du site.

Implication des communautés locales

Comme indiqué dans la documentation fournie, la consultation des communautés pour la préparation du dossier de proposition d'inscription a été limitée, mais des initiatives plus larges d'implication des communautés sont prévues pour la gestion future des forts de colline, en particulier sur les aspects relatifs aux logements des habitants. À noter le remarquable programme d'implication des communautés dans un ancien projet financé par le *World Monuments Fund* pour la revitalisation du paysage urbain d'Amber, qui avait encouragé les habitants à participer à l'interprétation des valeurs du paysage de la zone tampon.

L'ICOMOS considère que les plans de gestion fournis contiennent des orientations de politique appropriées mais devraient être complétés par des plans d'action plus détaillés pour la mise en œuvre, notamment de la gestion du tourisme. L'ICOMOS recommande également de fournir des fonds supplémentaires pour le personnel de sécurité et d'entretien afin de garantir la gestion et la protection efficaces du bien.

6 Suivi

L'État partie rapporte que des mesures de suivi complètes sont en place depuis 1951 et qu'un suivi annuel des sites est assuré par le directeur de la conservation de l'ASI, et un suivi trimestriel par l'archéologue en chef de l'ASI du *Jaipur Circle*. De plus, les directeurs de site sont chargés de mener un suivi hebdomadaire de l'état de toutes les structures.

L'ICOMOS considère que les dispositifs administratifs de suivi semblent satisfaisants, mais que des indicateurs de suivi détaillés doivent être développés avec des références explicites à la valeur universelle exceptionnelle proposée. L'ICOMOS recommande également d'inclure une inspection périodique des structures externes des collines dans le processus de suivi afin d'identifier les risques potentiels de glissements de terrain.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les dispositifs administratifs de suivi sont satisfaisants mais que des indicateurs de suivi doivent être développés.

7 Conclusions

Dans l'évaluation de la première proposition d'inscription, l'ICOMOS déclarait qu'il considérait que le thème de l'architecture militaire et de la technologie défensive rajput avait un fort potentiel pour illustrer une valeur universelle exceptionnelle mais que les sites choisis pour la proposition en série ne soutenaient pas correctement la valeur universelle exceptionnelle proposée par l'État partie.

La proposition d'inscription révisée considère les forts rajput non seulement du point de vue de l'architecture militaire et de la technologie défensive dans des terrains géomorphologiques différents mais aussi plus largement en tant que villes fortifiées de très grande taille qui reflètent la puissance, l'influence et le mécénat culturel des royaumes rajput et leur longévité en tant que centres marchands importants dotés de systèmes sophistiqués de collecte de l'eau capable d'alimenter des populations considérables.

La proposition d'inscription considère donc l'architecture éclectique rajput dans les palais et les autres bâtiments, qui a tiré son inspiration de l'architecture du Sultanat de Delhi et de l'Empire moghol et démontre une forte influence sur les styles régionaux postérieurs tels que l'architecture Maratha, la remarquable collection de temples qui attirent encore les disciples, ainsi que l'échelle et la complexité des fortifications.

La série a été complétée pour inclure le fort de Jaisalmer, situé dans le désert à l'ouest. Cet ajout illustre un fort encore peuplé qui persiste depuis l'époque rajput et montre la manière dont les forts étaient conçus pour subvenir à la population ainsi qu'à la cour et aux militaires.

L'ICOMOS considère que le dossier de proposition d'inscription révisé rend entièrement compte de l'importance des forts rajput dans la manière dont ils se sont développés et leur influence. L'ICOMOS considère aussi que les six forts peuvent être considérés comme un groupe cohérent dans lequel chacun des forts contribue fortement à la série dans son ensemble.

L'exclusion du fort de Jaigarh est un point qui appelle un commentaire. Les forts de Jaigarh et Amber sont reliés en termes militaires et pour comprendre Amber en tant que fort, les fortifications extérieures de Jaigarh qui passent au-dessus sur la colline doivent être incluses. L'ICOMOS comprend que l'État partie ne peut proposer les biens qu'avec l'assentiment des propriétaires et que ceux de Jaigarh ne souhaitent pas actuellement voir leur fort inclus dans la série, mais veulent bien néanmoins qu'il soit intégré à la zone tampon et qu'il soit géré comme les autres forts. Jaigarh est également ouvert au public et le passage souterrain qui le relie à Amber vient d'être rouvert. Il peut donc être visité et compris comme faisant partie d'Amber.

8 Recommandations

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que les Forts de colline du Rajasthan, Inde, soient inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères (ii) et (iii)**.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

Dans l'État du Rajasthan, six grands et majestueux forts de colline ont été choisis pour illustrer les centres fortifiés et sophistiqués du pouvoir des États princiers rajput qui se sont épanouis entre le XIIIe et le XIXe siècle et leur relative indépendance politique.

Les imposantes fortifications – jusqu'à 20 kilomètres de circonférence – tirent le meilleur parti des différentes particularités défensives des collines : la rivière à Gagron, les forêts denses à Ranthambore et le désert à Jaisalmer, et montrent une phase importante du développement d'une typologie architecturale basée sur des « principes traditionnels indiens ». Le vocabulaire des formes architecturales et des ornements partage une base commune avec d'autres styles régionaux comme ceux du Sultanat de Delhi et de l'Empire moghol. Le style rajput n'était pas « unique » mais sa manière éclectique particulière, tirant son inspiration de ses prédécesseurs et de ses voisins, capable ensuite d'influencer les styles régionaux, par exemple l'architecture Maratha, lui donne un caractère original.

À l'intérieur des murs d'enceinte, l'architecture caractéristique des palais et des autres édifices reflète leur rôle en tant que centre de culture de cour et lieu de mécénat des arts et de la musique. Lieux de résidence de la cour et de cantonnement des garnisons, les forts comprenaient des établissements urbains (dont il subsiste quelques exemples) et certains avaient des centres marchands dont l'activité soutenait leur prospérité. La plupart des forts possédaient des temples ou des édifices sacrés, dont certains sont antérieurs aux fortifications et ont survécu aux royaumes rajput. Tous les forts sont équipés d'importantes structures de collecte de l'eau, dont beaucoup sont encore utilisées.

En tant qu'ancienne capitale du clan Sisodia et l'objet de trois célèbres sièges historiques, Chittorgarh est fortement associé à l'histoire et au folklore rajput. De plus, la quantité et la variété des vestiges architecturaux anciens (allant du VIIIe au XVIe siècle) en font un fort exceptionnel par sa taille et sa monumentalité, comparable à très peu d'autres forts indiens. Kumbhalgarh fut construit en une seule phase (hormis le palais de Fateh Singh ajouté ultérieurement) et conserve sa cohérence architecturale. Sa conception est attribuée à un architecte dont on connaît le nom – Mandan – qui fut aussi auteur et théoricien à la cour de Rana Kumbha à Chittorgarh. Cette association de facteurs est très exceptionnelle. Situé au milieu de la forêt, Ranthambore

est un exemple établi de fort de colline de forêt. De plus, les vestiges du palais de Hammir comptent parmi les structures subsistantes les plus anciennes de tous les palais indiens. Gagron est un modèle de fort de colline défendu par une rivière. De plus, son implantation stratégique sur un col lui donne le contrôle des routes commerciales. Le palais d'Amber est représentatif d'une phase clé (XVII^e siècle) du développement d'un style de cour rajput-moghol commun qui se manifeste dans les édifices et les jardins ajoutés au fort par Mirza Raja Jai Singh I. Jaisalmer est un exemple de fort de colline dans un désert. La grande ville qu'il comprenait dès l'origine, encore habitée aujourd'hui, et le groupe de temples jaïns, en font un exemple important, et unique à certains égards, de fort (ville fortifiée) à la fois sacré et séculaire.

Critère (ii) : Les Forts de collines du Rajasthan montrent un important échange d'idéologie princière rajput depuis le début jusqu'à la fin de l'époque médiévale entre les différentes aires culturelles et géomorphologiques du Rajasthan. Bien que l'architecture rajput partage beaucoup d'éléments avec les autres styles régionaux, par exemple avec l'architecture moghol ou celle du Sultanat de Dehli, elle avait un caractère éclectique, tirant son inspiration de ses prédécesseurs et de ses voisins, et capable à son tour d'influencer les styles régionaux plus récents, comme l'architecture Maratha.

Critère (iii) : La série des six grands forts de colline sont des manifestations architecturales de la valeur, de la bravoure, du féodalisme et des traditions culturelles rajput, relatés dans plusieurs textes et peintures historiques de la période médiévale en Inde. Leurs fortifications sophistiquées, construites pour protéger non seulement des garnisons pour la défense mais aussi des palais, des temples et des centres urbains, et leur architecture rajput originale, portent un témoignage exceptionnel des traditions culturelles et du pouvoir des clans rajput et de leur mécénat de la religion, des arts et de la littérature dans la région du Rajasthan pendant des siècles.

Intégrité

L'ICOMOS considère que les six éléments constitutifs de la série forment, à eux seuls et sans dépendre d'ajouts ultérieurs à la série, un groupe cohérent et complet qui démontre amplement les attributs de valeur universelle exceptionnelle.

Pris comme éléments individuels, Chittorgarh et Ranthambore comprennent tous les éléments qui justifient leur importance locale. Toutefois, l'ICOMOS s'inquiète du développement des constructions et des activités industrielles autour du fort de Chittorgarh, en particulier la pollution et l'impact sur le paysage des carrières, des cimenteries et des fonderies de zinc proches, qui, s'il se poursuit ou s'étend, risque d'affecter négativement le bien. Pour les forts d'Amber et de Kumbhalgarh, l'ICOMOS considère que l'évolution et les fonctions stratégiques de l'architecture militaire rajput ne peuvent être comprises hors du contexte complet de leurs structures de défense militaires. Pour le fort d'Amber, ce contexte comprend les

fortifications extérieures avec le fort de Jaigarh, et pour le fort de Kumbhalgarh, la porte extérieure Halla Pol devrait être incluse.

L'environnement plus large de Chittorgarh est vulnérable face au développement urbain ainsi qu'aux activités minières et industrielles qui causent une pollution atmosphérique importante. À Jaisalmer, l'environnement plus vaste et les vues sur et à partir du fort pourraient être vulnérables face à certains types de développements urbains. À Gagron, l'environnement pourrait être menacé par des constructions non réglementées.

Dans les forts, il est reconnu que des pressions dues au développement proviennent de l'empiètement continu et de l'agrandissement des communautés résidentielles. La stabilité de la colline sur laquelle est construit Jaisalmer est vulnérable aux infiltrations d'eau en raison du manque d'infrastructure adéquate.

Authenticité

L'ICOMOS considère que, en tant que série, les six sites ont la capacité de démontrer toutes les facettes exceptionnelles des forts rajput entre le VIII^e et le XVIII^e siècle. Chacun des sites est nécessaire à la série.

Concernant les forts pris individuellement, bien que leurs structures expriment correctement leur valeur, certaines d'entre elles sont vulnérables. L'enduit extérieur d'origine des forts d'Amber et de Gagron a été remplacé, causant une perte de matériaux et de patine historiques. Les forts de Chittorgarh et de Kumbhalgarh possèdent des structures dont l'état se dégrade progressivement, qui sont en train de perdre leur authenticité du point de vue des matériaux, de la substance, de l'exécution et de l'agencement. Dans la ville de Jaisalmer, certains bâtiments requièrent des traitements de conservation optimisés.

Mesures de gestion et de protection

Les forts de Chittorgarh, Kumbhalgarh, Ranthambore et Jaisalmer sont protégés en tant que monuments d'importance nationale dans le cadre de la Loi de 1951 sur les monuments historiques et anciens et les sites et vestiges archéologiques (déclaration d'importance nationale) (No. LXXI of 1951 (AMASR)) et de l'amendement AMASR de 2010. Ils ont été classés en 1951 (Kumbhalgarh Ranthambore et Jaisalmer) et en 1956 (Chittorgarh). La législation nationale de 1951 prévoit la protection illimitée des monuments désignés dans ce cadre et l'amendement de 2010 établit une zone de protection de 200 m autour des zones désignées monuments d'importance nationale.

Les forts de Gagron et d'Amber sont désignés en tant que monuments protégés par l'État du Rajasthan au titre de la Loi sur les monuments, les sites archéologiques et les antiquités de 1968. Ils ont tous deux été classés l'année même de l'adoption de la loi. Cette dernière stipule qu'aucune personne, y compris le propriétaire du bien, ne peut mener la moindre activité de construction,

restauration ou fouilles sans qu'une autorisation préalable n'ait été accordée par les autorités de l'État responsables. Dans le cas du palais d'Amber, une notification supplémentaire a été émise pour la protection d'une zone tampon de 50 m autour du bien. Il serait souhaitable d'obtenir un classement national pour les forts de Gagron et d'Amber.

Tous les sites possèdent leurs propres zones tampons mais il est nécessaire de clarifier les politiques d'urbanisme les concernant et concernant l'environnement plus large des forts afin de réglementer le développement.

La gestion globale des six biens est dirigée au niveau de l'État par le Comité consultatif Apex qui a été établi par le décret A&C/2011/3949 le 11 mai 2011. Ce Comité est présidé par le Secrétaire général du Rajasthan et comprend des membres des ministères concernés : Environnement et Forêts, Développement urbain et Logement, Tourisme, Art, Littérature et Culture, Énergie, et divers représentants du secteur du patrimoine, dont l'ASI. Le Comité consultatif Apex se réunit quatre fois par an ; il est chargé de constituer le cadre global de gestion du bien en série, de guider la gestion locale des six éléments de la série, de coordonner les initiatives transversales, de partager la recherche et la documentation, les pratiques de gestion et de conservation et de traiter les besoins de ressources communes d'interprétation.

Pour mettre en œuvre les recommandations du Comité consultatif Apex, l'Autorité de gestion et de développement d'Amber agit en tant qu'autorité centrale pour la mise en œuvre de la gestion. Cette autorisation a été légalisée par une notification du Secrétaire général de l'État du Rajasthan le 14 octobre 2011.

Il existe des plans de gestion couvrant la période 2011 à 2015 pour cinq des six sites. Concernant Jaisalmer, le plan de gestion du bien ainsi que des plans secondaires comprenant la gestion des visiteurs, la préparation aux risques et la création de moyens de subsistance pour les habitants seront achevés d'ici la fin 2013. Il est nécessaire d'établir des plans de gestion avec des références explicites à la valeur universelle exceptionnelle ainsi que des plans d'action plus détaillés pour la mise en œuvre des politiques de gestion, de même que des indicateurs pour favoriser une gestion de qualité. Au moment de la prochaine révision des plans, il serait souhaitable de prévoir un document global qui définisse des approches concertées pour la totalité du bien en série.

Afin de traiter les points vulnérables de certaines structures des forts, il est nécessaire d'entamer des actions de conservation à court terme. Pour Jaisalmer, il faut s'assurer que le grand projet de conservation de l'infrastructure et des bâtiments individuels est réalisé selon le calendrier convenu. La conservation des très vastes fortifications, ensembles palatiaux, temples et autres édifices exigera la mise en œuvre de très importantes ressources et compétences. Il conviendrait

d'envisager une stratégie de renforcement des capacités afin de faire prendre conscience de l'importance et de la valeur de ces compétences dans le cadre d'une approche de création de moyens de subsistance.

Afin de comprendre clairement la manière dont chaque fort contribue à la série dans son ensemble, il est nécessaire d'améliorer l'interprétation dans le cadre d'une stratégie d'interprétation pour la totalité des sites en série.

Recommandations complémentaires

L'ICOMOS recommande de plus que l'État partie prenne en considération les points suivants :

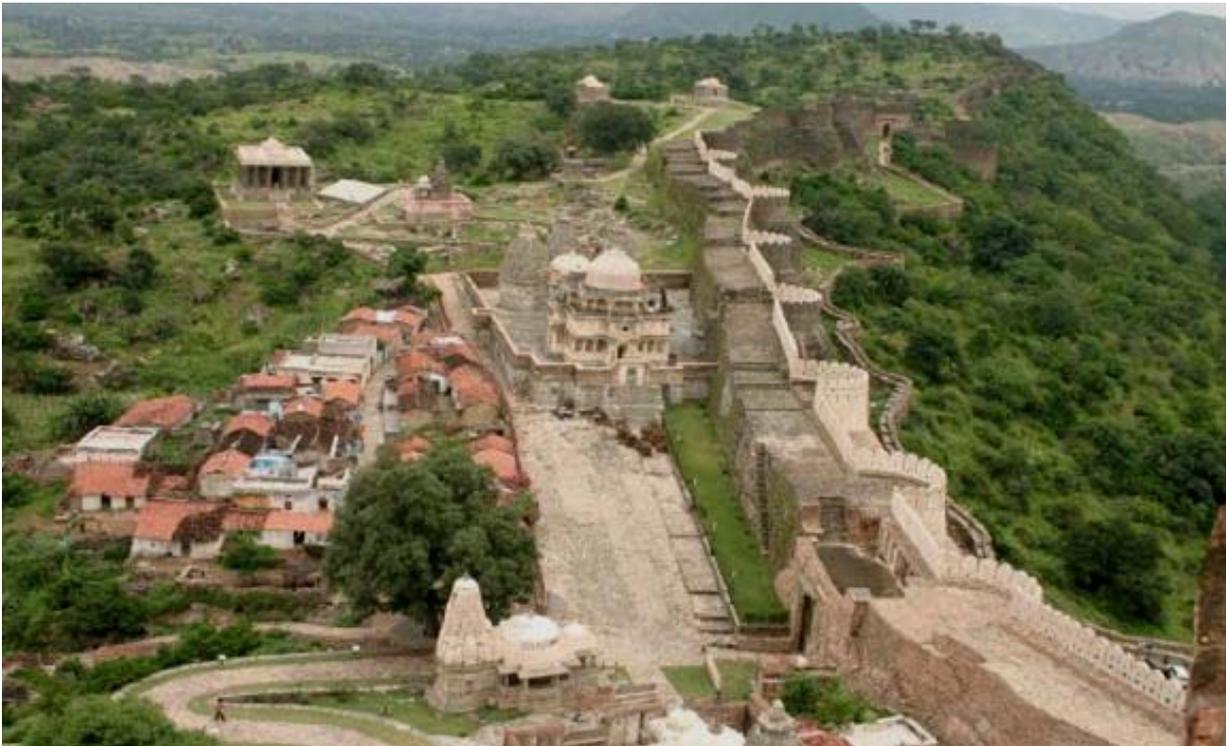
- Étendre les limites du fort d'Amber afin d'y inclure le fort de Jaigarh, et inclure la porte Halla Pol au fort de Kumbhalgarh ;
- Classer les forts d'Amber et de Gagron comme monuments nationaux ;
- Soumettre, d'ici le 1er février 2015, un rapport de conservation au Centre du patrimoine mondial, sur l'avancement du projet de conservation à Jaisalmer, et des travaux de conservation aux forts de Chittorgarh et Kumbhalgarh, pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 39e session en 2015.



Carte indiquant la localisation des biens proposés pour inscription



Fort de Chittorgarh



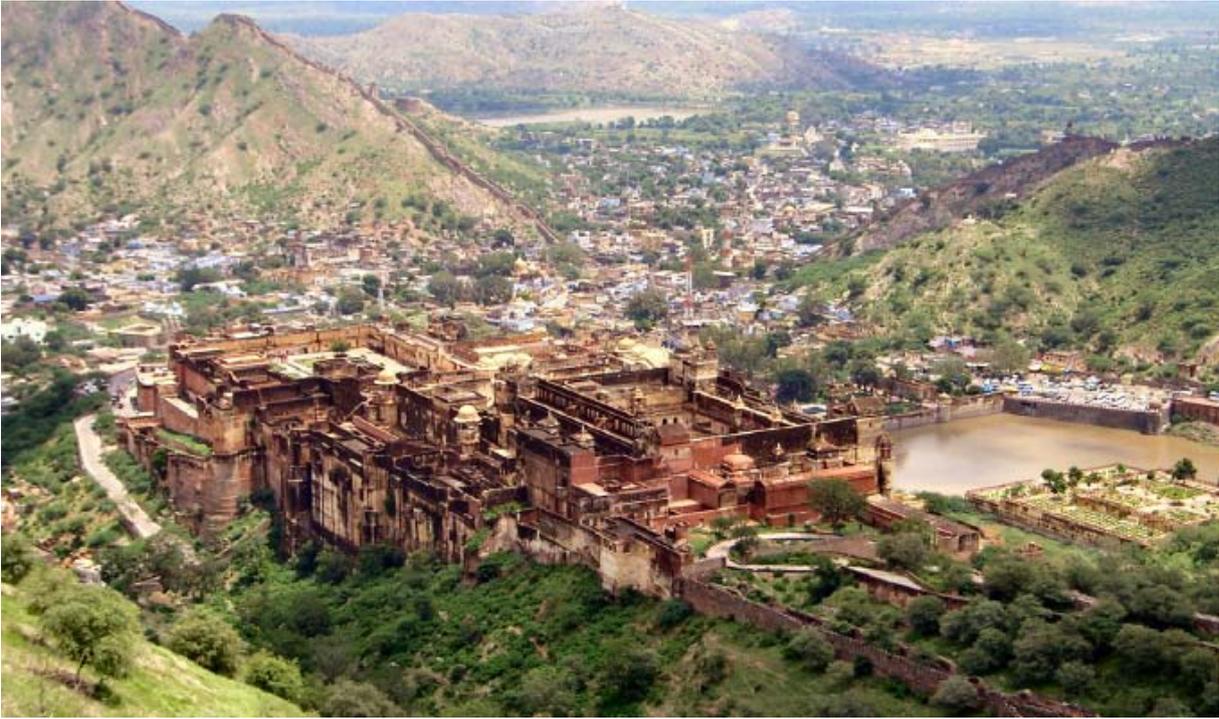
Fort de Kumbhalgarh



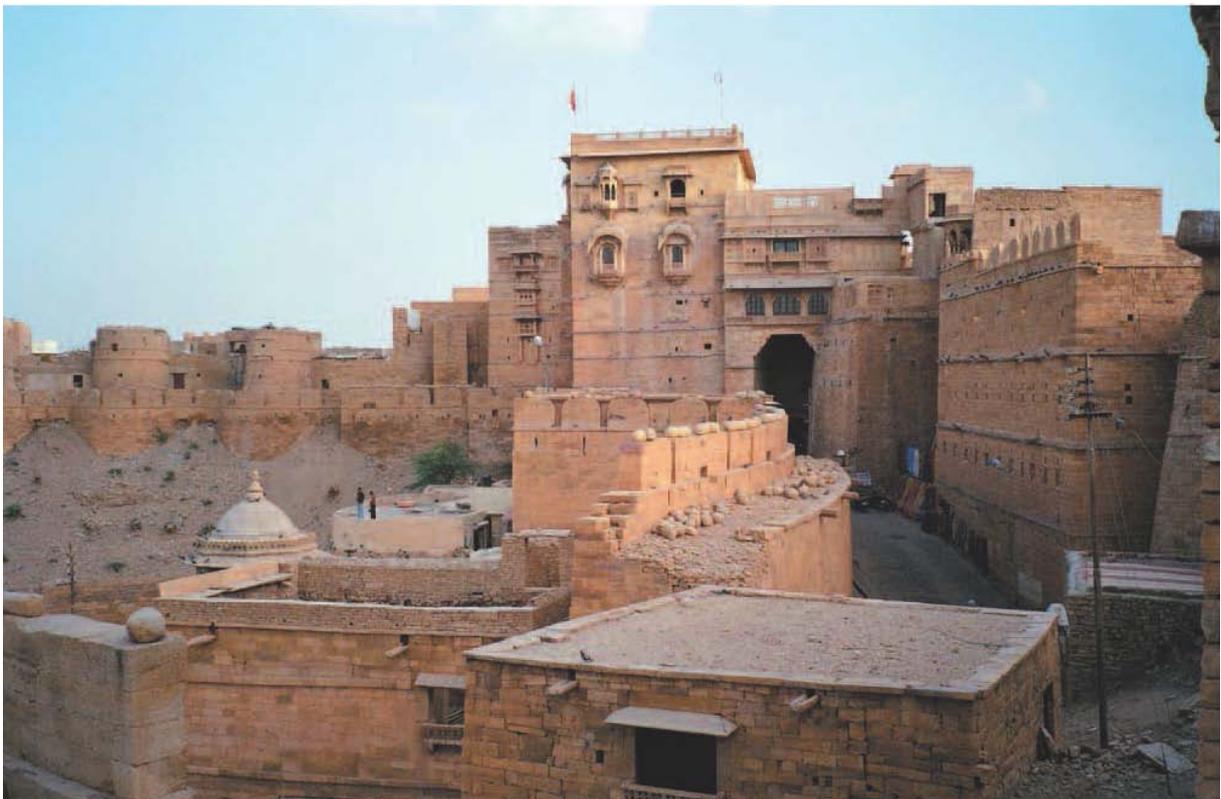
Fort de Ranthambore



Fort de Gagron



Fort d'Amber



Fort de Jaisalmer